



Demande de pose de banderole

Autorisation

1.0 But

Expliquer la politique et les directives de Granville Island sur la programmation, l'installation et l'enlèvement des banderoles annonçant des événements culturels sur la travée du pont à l'entrée de Granville Island.

2.0 Politique

- 2.1 La banderole du pont doit servir à l'annonce des événements culturels et récréatifs de Granville Island toute l'année.
- 2.2 Les producteurs d'événements qui veulent utiliser cet espace doivent remplir le formulaire de demande ci-joint et fournir des détails sur le but et le moment de l'événement.
- 2.3 Le texte et les éléments graphiques de la banderole doivent être approuvés par les Affaires publiques et programmation de Granville Island avant son installation.
- 2.4 Les banderoles sont posées et enlevées les lundis matins. Il incombe au coordonnateur de l'événement de s'assurer que les **banderoles sont livrées à l'atelier d'entretien de Granville Island, sur la rue Cartwright (face à la maison des festivals) au plus tard à trois heures le vendredi précédant l'installation.**
- 2.5 La banderole mesure **40 pieds de large sur 4 pieds de haut.** **Les banderoles doivent être fixées par des œillets aux quatre coins.** Les banderoles sur le pont doivent aussi être fixées au moyen de 19 œillets répartis également (tous les 2 pieds) sur le côté supérieur.
- 2.6 La pose d'une banderole au pont se limite à une semaine, commençant et se terminant les lundis. Si l'espace le permet et que l'événement dure plus d'une semaine, il est possible de prolonger cette période. Les périodes supplémentaires sont déterminées et approuvées par les Affaires publiques et programmation de Granville Island, sous réserve qu'aucun événement ne soit en concurrence. Lorsque différents groupes ont des besoins conflictuels quant à l'utilisation de l'espace, les événements parrainés par Granville Island (p. ex., les événements culturels annuels, comme les festivals) auront préséance. Dans les autres cas, l'espace réservé aux banderoles du pont sera attribué selon l'ordre de réception des demandes.
- 2.7 Après l'enlèvement de la banderole, le coordonnateur de l'événement doit voir à ce que celle-ci soit ramassée à l'atelier d'entretien de Granville Island dans les 72 heures, à défaut de quoi, elle sera jetée.
- 2.8 **L'espace attribué aux banderoles du pont n'est jamais garanti et la direction de SCHL - Granville Island peut les faire retirer à sa discrétion sans préavis.**
- 2.9 La direction de Granville Island n'assume aucune responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels, de frais, de réclamations, d'actions ou de poursuites ou d'autres instances de quelque nature que ce soit qui naît ou qui découle des modalités ci-dessus.



Granville Island

Demande de pose de banderole

Information sur le demandeur

Organisme : _____

Adresse : _____

Personne-ressource : _____

Tél. : (Travail) _____ (Télec.) _____ (Courriel) _____

Information sur la banderole

Durée de l'affichage : du : _____ au : _____

du : _____ au : _____

Événement à promouvoir : _____

Dates de l'événement : du : _____ au : _____

Description de la banderole (texte et graphique)

a) *Le contenu de la banderole doit être approuvé par les Affaires publiques et programmation de SCHL - Granville Island.*

b) *Veillez annexer une copie de la maquette de la banderole.*

Noms des commanditaires figurant sur la banderole : _____

Caractéristiques techniques

- La banderole mesure 40 pieds de large sur 4 pieds de haut.
- La banderole doit être fixée par des œillets aux quatre coins.
- Au haut de la bannière, 19 œillets doivent être répartis également tous les deux pieds.
- Voir les détails dans la politique annexée.

À usage interne seulement

Date reçue : _____ Notes :

Approuvée : OUI NON

Retournez la demande remplie à :

SCHL - Granville Island, Affaires publiques et programmation
1661, rue Duranleau, Vancouver (C.-B.) V6H 3S3 Téléc. : 604-666-7376